

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER, M. Arnaud HOURDIN, M. Patrick CHARLES.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Jean-Marc LE RUDULIER, représenté par M. Georges DUTRUC-ROSSET,
M. Richard RIVAUD, représenté par M. Alain SANSON,
M. Pascal THEVENOT.

Membre du Bureau :

M. Arnaud HOURDIN.

Nombre de membres du Bureau : 19

Nombre de membres présents : 16

Objet : Mise à jour du règlement des déchèteries. Prise en compte des évolutions constatées sur les déchèteries du territoire de Versailles Grand Parc.

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 10 novembre 2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2015 10 15 autorisant le Bureau communautaire à adopter et modifier les règlements de collecte, de traitement et de revalorisation des déchets ainsi que des déchèteries de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et tous les actes s'y afférent, puis de les notifier aux communes concernées afin que leurs Maires puissent les formaliser par voie d'arrêté pour leur entrée en vigueur ;

Vu la délibération n°2011-03-08, du Conseil communautaire du 29 mars 2011, adoptant le règlement intérieur des déchèteries et sa dernière mises à jour via la délibération n°2015-12-09 du 17 décembre 2015;

Vu la délibération n°2012-12-25, du Conseil communautaire du 4 décembre 2012, concernant la convention d'accès à la déchèterie de Magny-les-Hameaux pour les habitants de la commune de Châteaufort et la délibération n°2014-10-27, du Conseil communautaire du 14 octobre 2014, prolongeant cette convention ;

Vu la délibération n°2013-09-16, du Conseil communautaire du 24 septembre 2013, concernant l'adhésion de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat de Traitement des Résidus Urbains (SITRU) de la Boucle de la Seine pour les communes de Bougival et de la Celle Saint-Cloud ;

Vu le règlement intérieur des déchèteries de Magny-les-Hameaux et de Carrières-sur-Seine ;

Le règlement des déchèteries fixe les modalités d'usage proposées aux particuliers, professionnels et services techniques des communes membres de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Ce document présente les types de déchets acceptés, les règles de présentation, les conditions d'accès aux déchèteries. Il encadre également les droits et obligations du dépositaire et de l'agent d'accueil ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect de ce règlement.

Ce règlement est aujourd'hui amené à évoluer afin d'intégrer les modifications liées à l'évolution des horaires d'ouverture et des accès de la déchèterie du Chesnay, l'accès aux professionnels non domiciliés sur Versailles Grand Parc mais effectuant un chantier sur le territoire intercommunal et des précisions sur l'utilisation de la carte d'accès des particuliers et des professionnels.

DÉCIDE :

- 1) *d'approuver les termes du règlement de collecte des déchets et du cahier de prescriptions techniques ;*
- 2) *que Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision ;*
- 3) *de charger les Maires de chaque commune d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes ;*
- 4) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,
À Versailles, le 14 novembre 2016

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :

de l'affichage le :

retiré de l'affichage le :

Pour le Président et par délégation

Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016-11-15

Résumé de l'acte : Mise à jour du règlement des déchèteries - Prise en compte des évolutions con...

Date de décision : 14/11/2016

Nature de l'acte : Autres

Classification : 6.4. Autres actes réglementaires

Rédacteur : Damien Chevassus au Louis

AR reçu le : 17/11/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20161114-2016-11-15-AU

Pièces jointes :

2016 11 15 Mise à jour du règlement des déchèteries - Prise en compte des évolutions sur les déchèteries VGP.pdf

Historique :

17/11/2016 16:13:10	Reçu	Damien Chevassus au Louis
17/11/2016 16:16:02	En cours de transmission	
17/11/2016 16:16:19	Transmis en Préfecture	
17/11/2016 16:29:21	Accusé de réception reçu	

